



EXPOSITIONS ITINÉRANTES DE L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

Nous mettons un certain nombre d'expositions itinérantes à la disposition des écoles, des centres culturels, des musées, des bibliothèques, des maisons de jeunes, des administrations urbaines, etc. Le prêt de ces expositions est gratuit. Voici la liste des différents thèmes que nous pouvons vous proposer et les règles à suivre pour pouvoir les obtenir.

1. VICTIMES DE L'IMAGE. Fabrique, reprise et critique des clichés.

Existe en néerlandais et en français

24 panneaux (dim. +/- 75 x 100 cm)

Livré en 4 boîtes en carton

Catalogue 24 pages – existe en NL et en FR – prix de vente € 5.00

Carnet pédagogique (pour 6 élèves) – existe en NL et en FR – gratuit

2. PRIMO LEVI. De la survie à l'œuvre.

Existe en français, en néerlandais et en allemand

29 panneaux (dim. +/- 110 x 90 cm)

Livré en Flight Case à roulettes (15 kg)

Carnet pédagogique (pour 6 élèves) – existe en NL et en FR – gratuit

3. JEAN AMERY. Choisir son destin

Existe en français et en néerlandais

28 panneaux (dim. +/- 80 x 100 cm)

Livré en 5 boîtes en carton

4. BELGIQUE 1914-1945. Parcours de témoins au cœur de la tourmente.

Existe en français et en néerlandais

43 panneaux (dim. +/- 80 x 100 cm)

Livré soit en 8 boîtes en carton, soit en housses portables

Il existe également une version spéciale, imprimée sur rouleurs

Complétée par 3 DVD de chacun 45 minutes avec des témoignages (Audio FR, sous-titres en NL et AN) (également en vente au prix de € 12.50/pièce)

Catalogue de 174 pages – existe en FR et en NL – prix de vente € 16.00

Carnet pédagogique (pour 6 élèves) – existe en NL et en FR – gratuit

5. LA LIBÉRATION DES CAMPS ET LE RETOUR DES DÉPORTÉS

Existe en français et en néerlandais

19 panneaux (dim. +/- 80 x 100 cm)

Livré en 3 boîtes en carton

Peut être exposé comme tel ou en complément de l'exposition « Belgique 1914-1945 »

Carnet pédagogique actuellement en production



CONDITIONS GENERALES D'EMPRUNT

1. Le preneur s'engage à remettre le matériel en *parfait état de propreté et sans dégâts*. Les panneaux doivent être restitués *parfaitement classés* (c'est-à-dire dans l'ordre identique à celui existant lors de la prise en charge).
2. **L'ASBL MEMOIRE D'AUSCHWITZ** se charge de l'emballage des panneaux qui sont classés thématiquement dans les boîtes de transport. Vous pouvez voir sur notre site internet les PDF des chaque exposition. Ceci pour vous aider à placer les panneaux dans le bon ordre.
3. Lors de la prise en charge du matériel, le preneur signera un formulaire reprenant certaines conditions et modalités pratiques. Lors de la restitution du matériel, un formulaire de décharge sera signé.
4. Etant donné que l'exposition se compose de panneaux à fixer au moyen d'attaches Colson (non livrés par nos soins) sur les supports (soit nos grilles, soit vos supports), il est vivement conseillé de prendre possession du matériel quelques jours avant l'inauguration de l'exposition.
5. Le transport des panneaux et éventuellement des grilles de supports est *entièrement à la charge du preneur*. Le preneur s'engage à être accompagné d'au moins une personne pour l'aider à charger et décharger. S'il y a lieu de prendre également possession des grilles-caddie (support du matériel), il est obligatoire que le transporteur soit accompagné *d'au moins deux personnes*.
UNE CAMIONNETTE EST LE VEHICULE LE PLUS ADEQUAT POUR LE CHARGEMENT DE CES GRILLES QUI MESURENT 1M20 x 2M10 /pièce et qui pèsent 12 kg/pièce !!!
Il est également conseillé d'être muni de couvertures pour la protection des grilles et de votre véhicule.
6. Les organisateurs peuvent toujours prendre contact avec Georges Boschloos (responsable de l'exposition) par tél. : +32(2) 512 79 98 ou par mail : georges.boschloos@auschwitz.be si d'éventuels problèmes de compréhension surviennent quant à l'organisation, au montage ou au démontage de l'exposition.
7. Le jour de l'inauguration, un membre de la Fondation peut, **sur demande uniquement**, être présent en vue d'expliquer au public l'œuvre et les activités de **l'ASBL MEMOIRE D'AUSCHWITZ**. Faites la demande assez en avance.
8. Il doit être mentionné sur tout le matériel de diffusion (affiches, invitations, prospectus, articles et communiqués de presse, ...) afférent à la présentation de notre matériel que l'exposition est **'Une conception et une réalisation de l'ASBL MEMOIRE D'AUSCHWITZ.'**
Les exposants s'engagent à transmettre un exemplaire de ces documents ainsi qu'une copie des coupures de presse afin que notre Centre soit à même de constituer un dossier complet pour chaque exposition. Si les organisateurs utilisent le logo de **l'ASBL MEMOIRE D'AUSCHWITZ**, il doit être mentionné qu'il s'agit du logo de cette dernière et qu'il est utilisé avec l'accord de celle-ci. Les organisateurs s'engagent à compléter et faire parvenir le bref rapport d'activités qui leur sera soumis après restitution et vérification du matériel.
9. Le délai de l'emprunt est de *maximum trois mois*.
10. Lors de la prise en charge, une garantie de **€ 200,00 (Paiement de la garantie au comptant - un versement sur le compte n'est pas possible)** est demandée, laquelle sera remboursée par versement bancaire au numéro de compte que les organisateurs auront communiqué et ce, dans les jours suivant la restitution du matériel.
L'opération s'effectue uniquement après vérification complète du matériel et sous les conditions que les panneaux soient parfaitement classés et qu'aucune pièce ne soit manquante ou abîmée. Si l'exposition est empruntée par une association en dehors du territoire belge, une assurance à votre charge est obligatoire.



MODALITES PRATIQUES POUR L'EMPRUNT

Afin de réserver le matériel, nous vous demandons de nous renvoyer le bulletin ci-dessous, bien complété et signé (+ cachet si possible).

Titre de l'exposition choisie		
Emprunt des supports	Oui	Non
Nom de l'institution		
Adresse de l'institution		
Nom/prénom du responsable		
Adresse mail du responsable		
Tél ou GSM du responsable		
Date de la prise en charge		
Dates de la durée de l'exposition		
Date de la décharge		
Date du vernissage		
Lieu précis de l'exposition (adresse et description)		
Numéro et nom du compte sur lequel la garantie peut être remboursée		

A nous renvoyer par courriel : georges.boschloos@auschwitz.be ou par courrier postal à notre adresse.

NE RIEN ECRIRE CI-DESSOUS SVP

Recu

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz déclare avoir reçu le montant de **200 €** comme **dépôt de garantie** suite à l'emprunt de l'exposition itinérante dont le détail ci-dessus.

Recu

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz confirme le **retour de l'exposition itinérante empruntée** dont le détail est mentionné ci-dessus. La garantie déposée sera reversé sur le n° de compte, communiqué par l'emprunteur, **après vérification des panneaux et constat de l'état impeccable de ceux-ci.**